

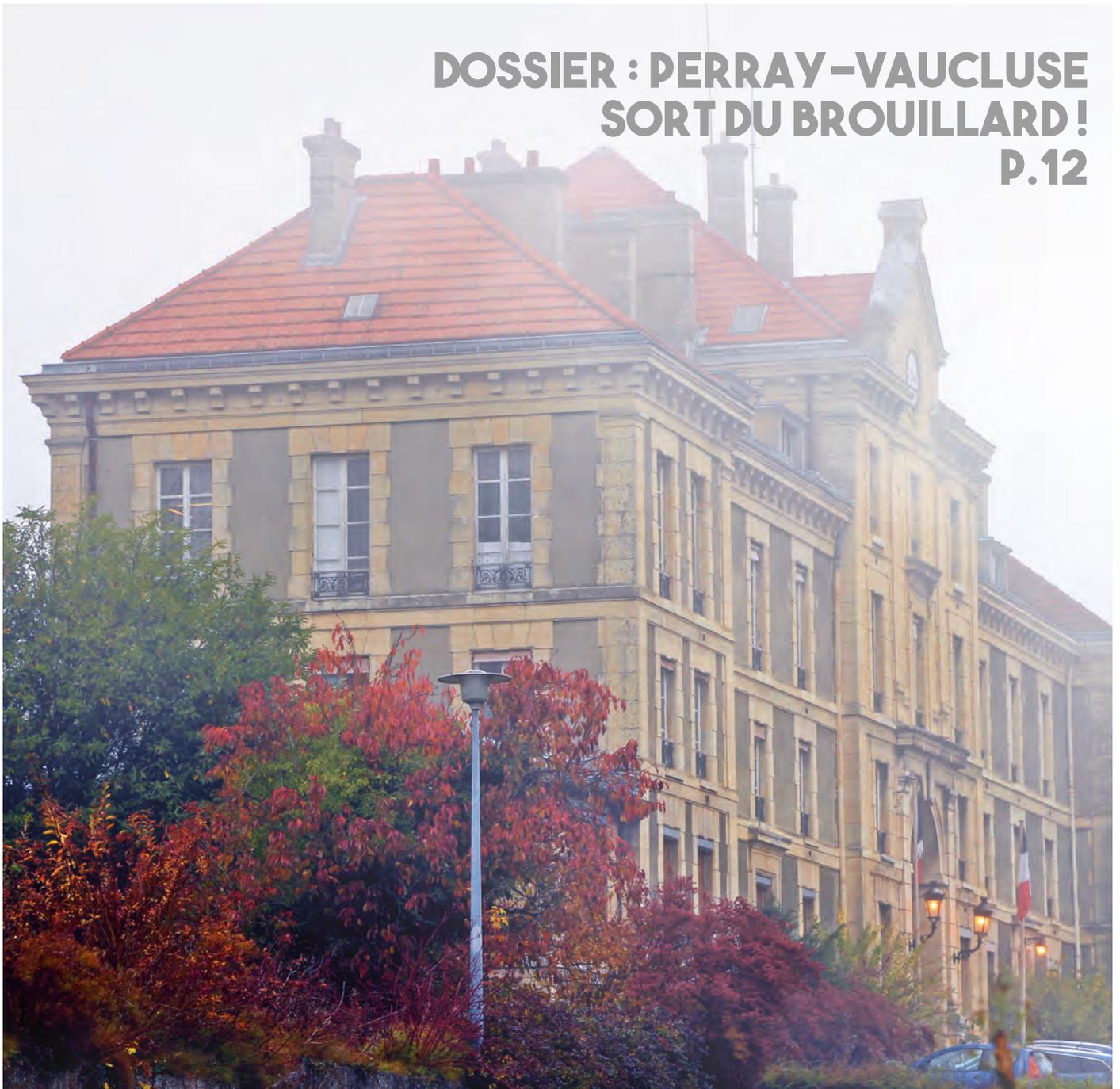
L'ÉCHO

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Épinay
sur **Orge**

DOSSIER : PERRAY-VAUCLUSE SORT DU BROUILLARD! P.12



n°159
décembre 2021 - janvier 2022

p.8 : Un premier roman
pour le Spinolien
Benjamin Chavouet

p.15 : Élections du
Conseil Municipal
des Enfants

SOMMAIRE

- 3 L'Édito
- 4 Vie municipale
- 5 Environnement
- 6 Territoire
- 8 Portrait
- 9 Nouveaux acteurs économiques
- 10 Vie économique
- 12 Dossier : Perray-Vaucluse sort du brouillard !
- 14 Services municipaux : le service Propreté
- 15 Conseil Municipal des Enfants
- 17 Vie culturelle
- 18 Urbanisme : révision du PLU
- 20 Travaux
- 21 Tram T12
- 22 Santé, seniors
- 24 Enfance, jeunesse
- 27 Vie citoyenne
- 28 Associations
- 30 Retour en images
- 32 Tribune libre
- 33 État Civil
- 34 Infos pratiques



Retrouvez-nous sur
Facebook et Instagram
www.facebook.com/epinaysurorge
www.instagram.com/ville.epinaysurorge



Retrouvez toutes nos
publications sur
www.ville-epinay-sur-orge.fr



N°159 / DÉCEMBRE 2021 - JANVIER 2022

5 200 exemplaires • **Directrice de la publication** : Muriel Dorland • **Codirecteurs de la publication** : Vincent Gallet et Nathan Fabbro • **Secrétariat de rédaction, régie publicitaire, conception et mise en page** : service Communication - Quentin Joly, Justine Moreau, Thaïna Pierre. (Tél. 01 69 10 25 78 ou 01 69 10 25 77) - www.ville-epinay-sur-orge.fr

• **Photos** : service Communication, Adobe Stock, Freepik.

• **Impression** : RAS - Villiers-le-Bel - Tél. 01 39 33 01 01.

• **Vous ne recevez pas le magazine ?** N'hésitez pas à contacter le distributeur pour le lui signaler au 01 64 97 11 31.
Boîte aux lettres IDF - 9 rue des Cerisiers
ZI de l'Églantier - 91090 Lisses



Madame, Monsieur, Chers Spinoliens,

Vous allez le constater, cette édition de l'Écho revient largement sur le foisonnement des actions citoyennes, qui font la richesse de la vie de notre commune. Les enfants des écoles ont élu avec enthousiasme et sérieux leurs représentants au Conseil municipal des enfants. Les Conseils de quartier, très dynamiques, proposent des projets tous plus originaux les uns que les autres. Les bénévoles des associations sont très investis. Cela renforce le vivre-ensemble dont nous avons tant besoin. À ma grande satisfaction, les Spinoliens se sont déplacés en nombre aux commémorations du 11 novembre, en particulier les enfants qui assument pleinement leur devoir de mémoire.

Je veux aussi vous dire que les dossiers dont nous avons la charge avancent. En particulier notre réflexion sur le devenir du site de Perray-Vaucluse. Véritable joyau historique et environnemental de notre commune, peu connu de la plupart des Spinoliens, son avenir fait l'objet d'une attention particulière. Vous allez découvrir les premières pistes d'un projet qui, nous l'espérons ardemment, retiendra l'attention de nos partenaires et institutionnels.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Muriel Dorland
Maire d'Épinay-sur-Orge,
Présidente déléguée de la
Communauté Paris-Saclay



Muriel Dorland est à votre écoute.

Prendre rendez-vous et préciser l'objet de votre demande au 01 69 10 25 61 ou contact@epinaysurorge.fr

L'ESPACE CITOYEN EST EN LIGNE !

Annoncé dans le numéro de l'Écho (n°158 octobre-novembre 2021) pour la fin de l'année 2021, l'Espace citoyen est officiellement accessible depuis le 2 novembre dernier en utilisant le site internet de la ville.

Disponible à tout moment et en un clic, l'Espace citoyen permet de réduire les déplacements en mairie et d'améliorer la fluidité du traitement des demandes en centralisant un très grand nombre de démarches liées à la vie quotidienne et citoyenne (inscription sur les listes électorales, demande auprès des services Techniques, déclaration d'une naissance...). Un gain de temps considérable pour les Spinoliens !

Vous rencontrez des difficultés sur l'Espace citoyen ? Les services municipaux restent à votre disposition pour toute question, par téléphone, par e-mail ou sur rendez-vous.

Tél. 01 69 10 25 60
guichet.unique@epinaysurorge.fr



VOS DÉMARCHES FUNÉRAIRES FACILITÉES

La dématérialisation des procédures administratives se poursuit à Epinay. La commune s'est dernièrement dotée d'un nouveau logiciel pour la gestion du cimetière communal.

Sur ce nouvel espace numérique, les Spinoliens peuvent effectuer toutes leurs démarches funéraires en ligne (recherche de défunt, consultation du règlement et des tarifs, réalisation d'une déclaration de travaux...), sans avoir à se déplacer en mairie.

Pour accéder au site internet du cimetière :
cimetiere.gescime.com/epinay-sur-orge-cimetiere-91360
Il est également possible de se rendre sur ce nouvel espace depuis le site internet de la ville.



Scannez le QR code pour accéder au site internet du cimetière



INAUGURATION DE L'ESPACE JEAN DZIERWA

Samedi 18 septembre 2021, le Conseil municipal et l'association pour la Qualité de Vie au Mauregard ont rendu hommage à Monsieur Jean Dzierwa en baptisant un lieu de son quartier à son nom.

Président-fondateur de l'association pour la Qualité de Vie au Mauregard, l'admirable, dévoué, diplomate, toujours à l'écoute, ouvert d'esprit, volontaire, Monsieur Dzierwa fut un citoyen engagé au service des Spinoliens, en particulier dans le quartier du Mauregard où l'association dédiée œuvre depuis plus de quarante ans pour la qualité de vie des habitants.



LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'une des thématiques engagées par l'équipe municipale est la rénovation énergétique. Les actions proposées, relatives à la réduction de la consommation énergétique par des actions de rénovation du bâti, sont par exemple :

- Améliorer la qualité environnementale des bâtiments et locaux d'activités en lien avec le schéma directeur de l'offre économique ;
- Expérimenter le label « E+C- » (Énergie Positive et Réduction Carbone) sur un équipement ;
- Favoriser de la démarche Haute Qualité Environnementale pour rendre les bâtiments communaux moins consommateurs d'énergie.

La municipalité veille à accompagner les ménages en précarité énergétique dans leurs démarches de transition

pour qu'ils puissent rénover leurs biens. C'est en ce sens qu'un partenariat a été voté lors du conseil municipal du 30 mars 2021 avec l'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat : alec-ouest-essonne.fr).

Tous les Spinoliens peuvent bénéficier de cet accompagnement gratuit, les solutions proposées sont adaptées à chacun.

+ d'infos : www.ademe.fr



LES MÉFAITS DES LINGETTES



Pratiques au quotidien, les lingettes sont des produits de plus en plus utilisés par les particuliers dans le domaine ménager et le domaine des cosmétiques. Problème : elles sont résistantes car constituées de fibres tissées.

Ce sont donc **des pompes qui tombent en panne, des mauvaises odeurs, des canalisations publiques qui se bouchent et débordent**, des déversoirs d'orage qui se colmatent déversant ensuite des effluents dans la nature, des ouvrages (ex : pompes, dégrilleurs, tamis) qui ne fonctionnent plus à la station d'épuration. Tout cela à un coût qui est immanquablement supporté par tous les usagers du service.

Où doit-on les jeter après utilisation ?

Dans la poubelle, comme les autres déchets. Elles seront ainsi prises en charge par la filière de collecte et de traitement des déchets. **Aidez-nous à préserver les réseaux d'assainissement et à ne pas perturber le fonctionnement des stations de pompage.** Ne jetez plus vos lingettes dans les toilettes ! Ces gestes simples et éco-citoyens permettent à nos réseaux d'assainissement et à nos stations d'épuration de fonctionner normalement pour le bien de chacun et pour la préservation de notre environnement.

LES LINGETTES NE FONT PAS BON MÉNAGE AVEC LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT !



MODERNISATION FERROVIAIRE DU VAL D'ORGE

Ce projet compte notamment la modernisation des infrastructures ferroviaires dans le but d'augmenter la fréquence ainsi que la qualité du service du RER C dans le Val d'Orge.

Une concertation de projet permet aux riverains de faire des propositions d'aménagement de cette zone.

La concertation se déroule du 15 novembre 2021 au 18 janvier 2022.

+ d'infos :
www.sncf-reseau.com/fr/modernisation-ferroviaire-val-dorge

TRASH SPOTTER, UN NOUVEL OUTIL COLLABORATIF

Trash Spotter est une application qui permet d'agir selon vos envies et vos possibilités, seul ou accompagné.

Elle permet de géolocaliser la présence de déchets dans la nature. En prenant une photo et en écrivant quelques informations vous participerez ainsi à la collecte de données mondiales, qui permettront aux différents acteurs de trouver des solutions en amont.

Si vous souhaitez vous investir davantage, Trash Spotter est un outil collaboratif qui vous donne accès à un réseau local de personnes actives et engagées.

+ d'infos :
www.trash-spotter.green

RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE AVEC VOLTALIS

La Communauté d'Agglomération Paris-Saclay soutient une action écologique et solidaire menée par la société française Voltalis qui propose un dispositif d'économie d'énergie innovant à l'ensemble des habitants du territoire chauffés électriquement. Ce dispositif se matérialise par un petit boîtier connecté, installé gratuitement dans votre logement.

Ce boîtier offre un accès 100% gratuit à un espace personnalisé, disponible sur PC, smartphone et tablette, permettant de suivre sa consommation électrique, de piloter et de programmer son chauffage en toute simplicité selon ses habitudes de vie. Sans impact sur votre confort, la solution Voltalis permet ainsi de réaliser

jusqu'à 15% d'économie sur votre consommation électrique annuelle tout en contribuant activement à la transition écologique.

Pour vous apporter plus d'informations et vous proposer un rendez-vous d'installation du boîtier, des conseillers seront présents prochainement sur le territoire.

+ d'infos :
Contactez Voltalis
01 87 15 83 54
paris-saclay@voltalis.com



PPBE : LA MUNICIPALITÉ RÉITÈRE SON OPPOSITION

Depuis le début de l'année, l'État a dévoilé son projet de Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) pour l'aéroport d'Orly. Il a fait l'objet d'une opposition des communes riveraines et d'une solidarité de leurs voisines pour demander à l'État une concertation entre la Direction Générale de l'Aviation Civile et les communautés d'agglomération concernées, Paris-Saclay étant très impliquée.

Les élus d'Épinay-sur-Orge, soutiennent sans réserve la motion élaborée par la CPS pour tenter d'infléchir un projet de plan privilégiant le transport aérien et dégradant la qualité de vie des populations riveraines. Le plan va changer les classifications des zones exposées au bruit en diminuant artificiellement l'importance de son impact sur les riverains. À cause de ces mesures, les biens immobiliers des particuliers

vont subir une dévalorisation et l'activité économique sera difficile à pérenniser, voire impossible à développer. Le résultat sera une baisse des aides financières aux communes qui en bénéficiaient.

Cette motion demande donc à l'État, d'une part de revenir sur ces mesures dévalorisantes pour les communes concernées et, d'autre part, de développer un axe de progrès dans le plan. Il semble évident qu'il faille prendre des mesures pour réduire le bruit à la source. Il est regrettable qu'aucun objectif pour réduire les nuisances des aéronefs ne soit retenu dans ce plan.

Les élus d'Épinay restent donc vigilants et mobilisés. Ils veulent aussi témoigner leur solidarité avec les villes membres de la communauté beaucoup plus exposées que nous.

NAVETTE DE L'AGGLO : LA LIGNE H REPENSÉE

À partir de janvier 2022, l'actuelle ligne H sera décomposée en deux circuits appelés H et Q, qui fonctionneront en alternance avec le même bus.

La nouvelle ligne H continuera de fonctionner comme avant avec une modification de parcours pour alimenter le nouveau quartier de la Croix Ronde dès 2022. Cela induit l'aménagement de deux arrêts (Madeleine Pelletier et Rue du Parc). La capacité du matériel roulant passera de 9 à 40 places.

Deux arrêts (Rue du Chemin Vert et Rue des Hauts Graviers) seront mutualisés avec la ligne 116. La ligne Q, quant à elle, fera le tra-

jet aller et retour Gare Épinay RER jusqu'à Chemin de Villiers.

À noter qu'il y aura, sur le circuit Q, deux arrêts chemin de Villiers (Chevreuse et Per-ray-Vaucluse).

La motorisation de la ligne H se fera au Gaz Naturel Véhicule (GNV) permettant ainsi d'abandonner le diesel.

+ d'infos :
www.sncf-reseau.com/fr/modernisation-ferroviaire-valdorge



POINT SUR LE RACCORDEMENT TRÈS HAUT DÉBIT

Face aux remontées régulières et justifiées d'habitants mécontents du raccordement au Très Haut Débit sur une grande partie du territoire, le Président de la communauté d'agglomération Paris-Saclay, Grégoire de Lasteyrie, a convoqué toutes les parties prenantes vendredi 15 octobre dernier.

Ces dernières sont dans l'obligation de remédier à leurs défaillances respectives et de prendre à cet égard des engagements fermes en matière de moyens et de délais.

À noter, Orange suspend unilatéralement sa commercialisation à Épinay et dans les secteurs impactés par les dysfonctionnements de service de la société Covage, en charge du déploiement de la fibre optique pour le compte du SIPPAREC.

Cette suspension, sur une partie du territoire, de l'offre commerciale de l'un des principaux fournisseurs d'accès, confirme le constat alarmant des défaillances et renforce l'exaspération des élus de l'agglomération et des communes concernées.



L'AGGLO ORGANISE 3 CONCERTS POUR LA NOUVELLE ANNÉE !

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay organise trois concerts festifs et gratuits à destination de l'ensemble des vingt-sept communes de l'agglomération. Le public aura le plaisir de découvrir une programmation riche en surprises concoctée par l'Orchestre de l'Opéra de Massy, sur le thème de l'Amour et de la Fête.

Les concerts, auront lieu :

- À l'Opéra de Massy (26 places*)
- Au Théâtre de Longjumeau (41 places*)
- À l'Espace Boris Vian aux Ulis (30 places*)

Inscriptions à partir du 1^{er} décembre.

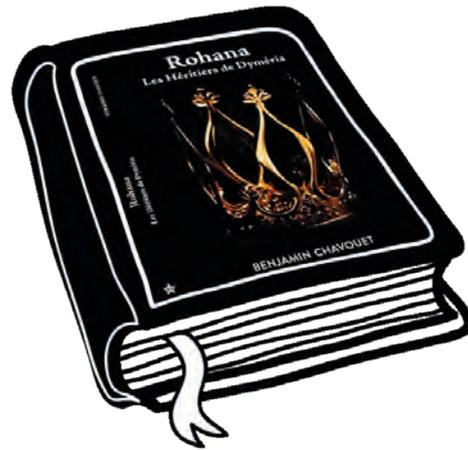
+ d'infos :
www.paris-saclay.com

* Nombre de places allouées pour Épinay-sur-Orge.



UN PREMIER ROMAN POUR LE SPINOLIEN BENJAMIN CHAVOUE

Rohana, Les Héritiers de Dyméria est le premier roman du Spinolien Benjamin Chavouet. Il est sorti en janvier 2020 chez l'éditeur Librinova. Il plonge le lecteur dans une épopée médiévale rythmée par les guerres, les jeux de pouvoir et les relations familiales.



Paru chez Librinova - une maison d'auto-édition dont de nombreux livres publiés ont rencontré un succès certain (Les gens heureux lisent des livres et boivent du café d'Agnès Martin-Lugan, Fidèle au poste d'Amélie Antoine...) - l'ouvrage de Benjamin Chavouet est le fruit d'un travail commencé il y a plusieurs années durant ses études supérieures.

Passionné de romans, films et jeux-vidéos appartenant au genre de l'« héroïc fantasy », Benjamin Chavouet est également un jeune homme féru d'histoire, notamment de l'époque médiévale. Ce sont toutes ces passions qui le conduisent à se pencher sur l'écriture d'un ouvrage. Benjamin Chavouet a écrit cet ouvrage de longue haleine pendant ses études et en parallèle de son travail de technicien dans le milieu de la recherche scientifique.

Bien que grand amateur du genre fantastique, Benjamin Chavouet a souhaité s'en éloigner afin de donner plus de réalisme à ses personnages. C'est ainsi que les frères et sœurs Elthan et Thalya, personnages principaux du roman et dénués de toute disposition providentielle, passent un grand nombre d'années à parfaire leur maîtrise des arts de la guerre.

Le récit Rohana, Les Héritiers de Dyméria est également inspiré de certains éléments de la vie de son auteur. Les différences de personnalité et de parcours d'Elthan et Thalya trouvent notamment leurs origines dans celles qui marquent la relation qu'entretient Benjamin Chavouet avec son frère.

À travers l'antinomie des personnages, l'auteur a souhaité démontrer qu'une éducation commune ne prévient pas les enfants issus d'une même fratrie d'évoluer vers des destinées diamétralement opposées.

Désireux de faire évoluer ses personnages, Benjamin Chavouet travaille actuellement à une suite de son premier roman. La fragile paix du royaume de Dyméria va-t-elle finir par céder ? Elthan et Thalya vont-ils embrasser leur destinée ? Il faudra attendre encore quelques temps pour obtenir des réponses à toutes ces interrogations...

SPORT & SENS

Jack Cadorel est éducateur sportif depuis plus de 20 ans. Il y a un an, il crée Sport & Sens, une entreprise itinérante ayant pour but de promouvoir la pratique d'activités physiques, ludiques et sportives auprès de personnes en situation de handicap, d'isolement, de vieillissement et/ou d'exclusion. Le but de Sport & Sens est de développer et de mettre en place des projets d'éducation sportive favorisant :

- La promotion d'activités physiques et sportives suscitant le plaisir (course d'orientation, sarbacane, mini golf, grimpe dans les arbres, remise en forme...);

- le développement et/ou le maintien des capacités physiques des personnes ;
- la découverte de nouvelles disciplines sportives stimulant la curiosité du participant et valorisant son bien-être ;
- la socialisation en proposant des jeux et disciplines sportives permettant l'intégration de règles de vie collective ;
- la sensibilisation à l'environnement.

Sport & Sens
9 rue de Corbeil
Tél. 06 84 49 91 42
jack.cadorel@gmail.com



CHOCOLAT D'ORGE

Chocolat d'Orge est une entreprise de commerce alimentaire spécialisée dans la vente de chocolats français haut de gamme.

Afin de pouvoir proposer à leurs clients des chocolats de qualité irréprochable, les époux Martin (gérants et fondateurs) ne font appel qu'à des artisans chocolatiers français, répondant à des critères très précis. À titre d'exemple, un des artisans chocolatiers a été sélectionné pour ses chocolats issus de l'agriculture biologique et également pour son engagement auprès de personnes en insertion professionnelle.

Le chocolat proposé est exclusivement fabriqué en France.

Présent au marché couvert, Chocolat d'Orge proposera aussi des services de livraison à domicile et de « click-and-collect » depuis son site internet (actuellement en cours de création).

Chocolat d'Orge
Le vendredi matin de 8h à 13h
Marché couvert, rue Guy Môquet
chocolatdorge@gmail.com
www.chocolatdorge.fr



CHRISTEL CRASSOUS, INFIRMIÈRE

Une nouvelle infirmière est installée depuis le mois de juin 2021 à Épinay-sur-Orge.

Christel Crassous est infirmière diplômée d'État. Elle pratique aussi bien les soins à domicile qu'à son cabinet, où elle vous accueille sur prescription médicale.

Son cabinet, proche de la gare, est adapté aux personnes à mobilité réduite et ouvert 7j/7, sur rendez-vous. Des permanences sans rendez-vous, du lundi au samedi de 12h à 12h30, sont également proposées.

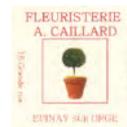
Christel Crassous travaille aussi en collaboration avec le laboratoire d'analyses médicales, situé au 4 rue des Écoles pour tous les examens biologiques.

Mme Christel Crassous
Infirmière diplômée d'État
3bis rue des Meuniers
Tél. 07 86 09 96 81
www.cabinetdelagare.com



UN GRAND MERCI À TOUS NOS MÉCÈNES!

La municipalité remercie chaleureusement tous les acteurs économiques qui ont apporté leur soutien financier, technique ou matériel aux actions initiées par la ville au cours de l'année 2021. Leur participation a permis de poursuivre l'objectif de dynamisation de la vie spinolienne et la bonne réalisation de deux nouveaux projets : « L'été sportif à l'îlot des sports » au parc des Templiers cet été et « La fête de la rentrée » sur l'Esplanade le 11 septembre 2021.



RUBRIQUE EMPLOI : SERVICE D'AIDE AUX RECRUTEMENTS

RÉCOMPENSES SPINOLIENNES



Ces derniers mois ont été fructueux pour nos artisans spinoliens ! Trois d'entre eux ont été récompensés pour leur savoir-faire.

La ville d'Épinay-sur-Orge est fière de compter parmi ses acteurs économiques de réels passionnés reconnus pour leur travail et leur maîtrise.



La société SteventS Team Traiteur a obtenu 3 Papilles d'Or.



La boucherie du Parc a obtenu le Grand Prix d'Honneur lors du 11^{ème} championnat d'Europe de la saucisse créative.



Adrien Auzaneaux de La boulangerie Aux Délices d'Épinay a remporté le concours national du meilleur croissant au beurre.



La commune a mis en place sur son site internet une rubrique dédiée aux acteurs économiques pour les aider dans leur processus de recrutement.

Le recrutement n'est pas une mince affaire, surtout pour les structures qui ne peuvent déployer des moyens humains et financiers conséquents.

C'est pourquoi depuis le mois de septembre, la municipalité propose de diffuser les annonces des

acteurs économiques du territoire gratuitement et directement sur le site internet de la ville pour plus de visibilité !

Si vous êtes intéressé, contactez le service Vie économique : service.vie-economique@epinaysurorge.fr ou par téléphone : 01 69 10 25 60

Retrouvez la rubrique sur : www.ville-epinay-sur-orge.fr/vie-economique/emploi/

COMMERÇANTS : SUIVEZ-NOUS !

Vous êtes commerçant, artisan, auto-entrepreneur, entreprise ?

Suivez-nous sur notre compte LinkedIn afin de vous tenir informé de toutes les actualités qui pourraient vous concerner/intéresser. Notre but ? Faire grandir la communauté des acteurs économiques de la ville afin de leur faire gagner en visibilité.

Scannez le QR code pour nous rejoindre !



PERRAY-VAUCLUSE SORT DU BROUILLARD !

Étant anciennement un asile, Perray-Vaucluse est aujourd'hui un site d'accueil pour diverses associations. L'évolution du site n'est pas figée puisque certains projets se mettent en place, des projets qui devraient contribuer au rayonnement d'Épinay-sur-Orge dans les années à venir.



PERRAY- VAUCLUSE ET LA VIE SPINOLIENNE

Créé à la veille de la guerre de 1870, l'établissement de Perray-Vaucluse a traversé les deux Guerres mondiales. À travers l'histoire du site, c'est véritablement l'avènement des temps modernes qui est parcouru.

Le site de Perray-Vaucluse est très lié à la vie spinolienne. Pour preuve, les commémorations aux morts des grandes Guerres se font aussi tous les ans au sein de l'ancien hôpital psychiatrique.

UN PEU D'HISTOIRE

Du domaine monacal à l'asile...

À l'origine, ce domaine appartenait aux Bénédictins de St-Germain-des-Prés. Au fil de l'histoire, il passe de famille en famille. Différents propriétaires se succèdent, et le domaine est finalement vendu en novembre 1863, au département de la Seine, dont le Préfet n'est autre que le Baron Haussmann, qui établit dans ce domaine un asile « d'aliénés ».

La loi du 30 juin 1838 oblige tous les départements à avoir un établissement public ou privé pour recevoir et traiter les « aliénés ». L'asile de Vaucluse fut inauguré le 23 janvier 1869.



Un établissement complexe mais organisé

À cette époque, sur un terrain de plus de 125 hectares, l'asile était composé de plusieurs bâtiments. Chaque bâtiment avait sa spécialité psychiatrique.

Dans chacun des bâtiments se trouvaient un bureau, un office,

une salle de réfectoire, des dortoirs et une cour pour le bien-être des patients.

Une totale autarcie

Se trouvaient sur le site bon nombre d'infrastructures, tel qu'un laboratoire, une usine à gaz, une ferme, un cimetière et bien d'autres, qui permettaient aux résidents de vivre de leurs propres ressources.

Puis la reconversion...

La psychiatrie ayant connu une grande évolution dans les traitements, l'hospitalisation complète devient de moins en moins utile. Cela se traduit par de nombreux départs de patients entre 1993 et 2004.

Des 125 hectares d'origine, il n'en reste plus que 97, majoritairement sur les territoires de Sainte-Geneviève des Bois, d'Épinay-sur-Orge et de Villemoisson-sur-Orge.

Aujourd'hui, sur sa partie spinolienne, le site accueille l'association « Emmaüs », les foyers « Adoma » ainsi qu'une Maison d'Accueil Spécialisée privée (Les Jours Heureux), le MAS La Gilquinière, l'EHPAD de Perray...



LE DEVENIR DU SITE DE PERRAY-VAUCLUSE : UN ENJEU CAPITAL POUR LA COMMUNE

UNE PLACE UNIQUE ET CENTRALE EN ESSONNE

Le site de Perray-Vaucluse se trouve idéalement placé dans une zone urbaine, ce qui lui confère une visibilité importante dans cette partie de l'Île-de-France et de l'Essonne.

Il est également à la jonction de trois communautés d'agglomération (Paris Saclay, Cœur d'Essonne et Grand-Orly Seine Bièvres).

Par ailleurs, ce site jouit d'une offre de transport qui en permet un accès facile. Cette offre est entre autres structurée autour de transports collectifs (REC C, T12,...), d'un réseau routier avec les proximités de l'A6, la RN20 ou N104, et d'un lien avec la vallée de l'Orge pour tout ce qui est relatif à la mobilité douce.

L'autre particularité est que le site de Perray-Vaucluse est partagé très largement entre la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois à hauteur de 49 hectares, Épinay-sur-Orge pour 44 hectares, une petite partie étant sur Villemoisson, 7 hectares.

Depuis maintenant quelques années, l'ensemble du site de Perray-Vaucluse est en cours de démantèlement. Largement orientés autour d'activités médico-sociales, certains secteurs ont été vendus ou en cours de cession. La vallée qui est en zone inondable appartient au SYORP (Syndicat de l'Orge). L'ouverture du chemin le long de l'Orge au public dans ce secteur en a été l'une des conséquences positives.

Deux zones permettent de répondre aux besoins des communes limitrophes : pour notre commune, il s'agit de toute la partie comprise entre la rue de Montlhéry, chemin

de Villiers et rue de Chevreuse, où sera favorisée l'implantation d'établissements médico-sociaux. Des services communaux pourront également y trouver leur place. Il reste cependant une partie entière couvrant essentiellement le bâti ancien de l'hôpital psychiatrique (pavillons du XIX^{ème}) et le château de la Gilquinière avec son bois attenant, pour laquelle une réflexion doit être menée pour en définir le devenir.

QUEL AVENIR POUR CETTE ZONE ?

Depuis un an, la municipalité d'Épinay-sur-Orge a retissé un lien nécessaire avec les communes concernées par le devenir du site. À l'issue de ce travail prospectif entre nos municipalités, nous avons défini et partagé les grandes orientations d'aménagement. En particulier, deux principes ont fait l'unanimité :

- Préservation et sauvegarde de l'ensemble des bâtiments et du patrimoine actuel ;
- Refus de tout projet qui viendrait impacter le fonctionnement de l'ensemble de ce territoire.

De façon plus détaillée, cette zone a été décomposée en deux parties distinctes pour y accueillir deux projets proposés par la commune d'Épinay-sur-Orge et construits en partenariat avec les communes limitrophes et le Syndicat de l'Orge.

Le premier projet porte sur la reconversion du château de la Gilquinière et son bois en un lieu culturel permettant la mise en valeur de ce patrimoine au niveau départemental. Le second projet est en lien avec le plateau de Saclay et le pôle cinématographique de Brétigny. L'objectif est de réhabiliter les locaux existants

pour constituer un campus mélangeant formation, pépinière d'entreprises et laboratoire de recherche. La thématique proposée tournera autour du numérique et de l'image.

Ces deux projets ont été préalablement présentés à de nombreux élus locaux et à des représentants de l'État pour juger de leur pertinence. L'accueil a été très favorable.

Le lancement de ces projets a ainsi été officialisé lors du comité de site le 30 septembre 2021 réunissant le sous-préfet de Palaiseau, le Département de l'Essonne, les 4 communes concernées et l'Agence Régionale de Santé. En désignant la commune d'Épinay-sur-Orge comme pilote de ces projets, c'est le travail de ces derniers mois qui a été récompensé. Il reste cependant beaucoup à faire...



LES SERVICES MUNICIPAUX

PERMANENCES DU SAMEDI

À partir du 8 janvier 2022, la mairie sera ouverte tous les premiers samedis du mois de 8h30 à 12h.

Cette réduction des horaires d'ouverture sera toutefois compensée par l'ouverture de l'ensemble des services municipaux ces samedis, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors. La prise de rendez-vous est fortement conseillée.

CHANGEMENT DES ADRESSES E-MAILS

Depuis le mois de septembre, la municipalité a réalisé une modification des adresses e-mails des services.

À présent, il est possible d'écrire aux services sous la forme suivante : [service.nomduservice@epinaysurorge.fr](mailto:nomduservice@epinaysurorge.fr) et non plus sous la forme nomduservice@ville-epinay-sur-orge.fr

Les noms des services n'ont, eux, pas été modifiés.



LE SERVICE PROPRETÉ ET L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Le nouveau service Propreté, créé en juillet 2021, est constitué de 3 personnes : une responsable de service et deux agents sous sa direction.

Le service s'occupe du remplacement des sacs poubelles, du remplissage des toutounets (sacs à déjections canines) ainsi que du retrait des dépôts sauvages sur la commune, du nettoyage du marché après le passage des commerçants et du nettoyage des cours d'écoles primaires et maternelles. Ponctuellement, le service fait aussi des opérations de nettoyage haute pression sur différents sites de la ville ainsi que du piquetage à la pince (ramassage des déchets sur la voie publique).

Les poubelles de la commune sont réparties sur 5 secteurs pour couvrir la gestion des déchets. Il y en a actuellement 136 entre la commune et les cours d'écoles. 28 toutounets sont à disposition sur la commune.

La commune dispose aussi d'un contrat avec la société Théos Environnement pour une prestation de balayage mécanique. Une fois par mois, l'entreprise nettoie avec un souffleur les caniveaux et les feuilles. Une personne couvre différents secteurs de la ville, 6 jours sur 7, à l'aide d'un glouton électrique.

Le service Propreté parcourt la commune 2 à 3 fois par semaine pour vider les poubelles et les changer. Il s'occupe également du ramassage des déchets, tout en surveillant le remplissage des toutounets quand ceux-ci sont vides. Enfin, un passage dans les écoles est organisé une fois par semaine le mercredi.

Le service intervient également lors des manifestations festives (fête patronale, fête de la rentrée...), afin de nettoyer correctement pendant et après les fêtes et fournir les pinces à déchets lors d'Essonne Verte Essonne Propre. Les agents effectuent aussi le ramassage des sacs dans des points de collecte décidés à l'avance. Des ateliers ludiques sont également proposés dans les écoles, en lien avec le Conseil Municipal des Enfants.

Service Propreté
Tél. 01 69 10 25 69
services.techniques@epinaysurorge.fr

LES NOUVEAUX ÉLUS DU CME 2021 - 2022



Cette année encore, les élèves des classes de CE2, CM1, CM2 et 6^{ème} ont voté pour renouveler la moitié des élus du Conseil Municipal des Enfants.

Les élections se sont déroulées jeudi 7 octobre à l'école Paul Valéry et vendredi 8 octobre à l'école Albert Camus.

Aux côtés de leurs camarades en 2^{ème} année de mandat, les nouveaux élus sont en charge de l'organisation des actions courantes du CME et de la mise en œuvre de projets pour leurs petits camarades. Tout au long de leur mandat, ils découvriront également le fonctionnement des institutions. Bon mandat à eux !

École Paul Valéry

Les élus en 2^{ème} année de mandat :

Arwenn Dugast
Lina El Khamsi
Gabriel Ferreira Lopes
Pablo Sanchez

Les autres candidats :

Nina Bertrand, Eloïse Lacroix
Laïgla, Anaïs Siepka, Anaïs
Cabailh, Clara Akoum,
Maelys Lebrun Quer, Keziah
Cadorel



Neela
Agostiani



Noah
Darmengeat



Nélia
Belakeb



Nolan
Trouessard



Apolline
Thomas Chœur



Aurore
Grundstein



Sofia
Kramdi

École Albert Camus

Les élus en 2^{ème} année de mandat :

Flora Amaral
Lizéa Brandao Fernandes
Paul Da Silva
Lola Dorencourt
Alyssia Nadaus

Les autres candidats :

Manon Gateau, Giulia
Girou, Alice Mongin, Hanaë
Dupuis, Noah Demarin,
Soline Garnier, Arthur
Ronsmans



Ali
Namoune



Alysée
Ranc



Lily
Desterbecq



Ophélie
Rajoelson



Gabriel
Laruelle



Laure
Panayoty



Gabriel
Tondellier

NB : Le collège André Maurois ne compte pas de nouveaux élus.
Deux élus sont en 2^{ème} année de mandat : Maya Buton et Jenny Ouch.

LE SERVICE EN LIGNE, POUR PLUS DE SIMPLICITÉ !



Le recensement en ligne c'est maintenant possible !

Le recensement peut se faire à l'adresse suivante : www.le-recensement-et-moi.fr/
Votre identifiant et votre code d'accès vous seront remis par l'agent recenseur lors de sa visite.



ET VOS DONNÉES DANS TOUT ÇA ?

Elles restent confidentielles ! Les réponses sont anonymes et seul l'Insee, sous le contrôle de la Cnil, peut les utiliser. Aucune administration ne peut y avoir accès, aucun contrôle administratif ou fiscal ne peut en résulter. Attention, le recensement de la population est gratuit alors ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

LA MAIRIE COMPTE SUR VOUS !

La mairie recherche deux agents recenseurs. Vous êtes disponible du 3 janvier au 26 février 2022 ? Postulez dès maintenant en envoyant votre CV et lettre de motivation à l'adresse : contact@epinaysurorge.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le recensement de la population est une opération statistique de dénombrement d'une population.

C'est avant tout utile pour vivre aujourd'hui et construire demain.

En effet, les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de celle-ci (transports, logements, écoles, établissement de santé...) et de construire l'avenir.

Le recensement c'est l'affaire de tous : étudiants, français ou étrangers, résidents permanents. Dès lors que vous êtes en France pour au moins 1 an, vous êtes concerné par le recensement. C'est grâce à vos réponses que seront élaborées les politiques publiques sur l'offre de logement, les transports, les équipements sportifs et tous les services du quotidien.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. La commune recrute les agents recenseurs. L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents recenseurs effectuent une tournée de

reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

2. Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site www.le-recensement-et-moi.fr, où elle peuvent répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

3. Le maire signe le récapitulatif de l'enquête. La commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

Les travaux de réflexion sur le fonctionnement du centre-ville s'accroissent.

Afin d'aménager progressivement le centre-ville, la municipalité lance un questionnaire préalablement partagé avec les Conseils de quartier. Son objectif est de mieux quantifier les différents usages des utilisateurs de ce secteur, essentiel au dynamisme et à l'image d'Épinay-sur-Orge. Les informations obtenues seront également indispensables pour identifier les solutions à mettre en œuvre avec le

Conseil Départemental de l'Essonne, interlocuteur incontournable à tout aménagement. Ce questionnaire est en ligne sur le site de la ville jusqu'au 31 mars 2022. Des enquêteurs « terrain », accrédités par la commune, seront en charge de recueillir les avis des personnes qui ne souhaitent pas ou qui ne peuvent pas compléter ce questionnaire en ligne.

Accéder au questionnaire :
www.ville-epinay-sur-orge.fr,
rubrique actualités.

ÉPINAYTHON

PROGRAMME À VENIR...

ÉPINAYTHON

Rendez-vous
les 3, 4 et 5 décembre



CONCERT ET SOIRÉE DE NOËL

Samedi 11 décembre
À 18h30, église Saint-Leu-Saint-Gilles
Puis à 20h30 dans la Halle du Marché



MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 12 décembre
De 10h à 17h, sous les halles du marché
et sur l'esplanade de la mairie



VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 8 janvier
À 18h30, salle Georges Pompidou

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Dans l'Écho d'avril-mai 2021, les raisons de la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et ses objectifs ont été exposés. La délibération du Conseil municipal du 29 septembre 2020 a officiellement lancé la phase de concertation. Sur l'année 2021, le diagnostic socio-économique, patrimonial et environnemental de la commune a été élaboré. Il comporte beaucoup de différence par rapport au précédent diagnostic.

Avant d'aborder ces différents éléments dans le cadre notamment des prochaines éditions du magazine, il paraît nécessaire de présenter ce qu'est un Plan Local d'Urbanisme et de retracer les étapes clés de la procédure.

QU'EST-CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?

Issu de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, dite loi SRU, le PLU est le document de référence en matière d'aménagement, d'urbanisme et de développement durable.

C'est à la fois un document d'orientations stratégiques et politiques et un document fixant des règles précises d'utilisation des sols qui s'imposent à tous : particuliers, entreprises, commerçants, administrations...

À ce titre, il a une incidence majeure sur l'évolution du territoire, sur la façon dont se construisent les projets avec l'ensemble des acteurs de l'aménagement et aussi sur le quotidien de ceux qui vivent sur le territoire.

Il sert ainsi de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, de construire, de démolir, déclarations préalables...).

Le PLU s'applique sur le territoire communal mais il doit tenir compte de l'inscription de la commune dans un territoire plus large (Communauté d'agglomération Paris-Saclay, département, région mais aussi bassin versant des cours d'eau...).

Il prend donc en compte plusieurs obligations légales et des documents de portée supra-communale.

En découpant le territoire en zones, il fixe les règles d'occupation des sols en fonction de leur nature. Par exemple : zones à vocation urbaine, à urbaniser, agricole, naturelle et/ou forestière.

DE QUOI SE COMPOSE LE PLAN LOCAL D'URBANISME ?

Le PLU se compose de 5 éléments

- Le rapport de présentation qui, sur la base d'un diagnostic complet, justifie les choix retenus dans le projet d'aménagement et de développement durable et les règles d'urbanisme qui en découlent ;
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui expose les grands enjeux et les objectifs d'urbanisme et d'aménagement pour les années à venir ;
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui viennent compléter le PADD et le règlement sur des secteurs spécifiques à mettre en valeur, à restructurer ou à aménager ;
- Le règlement qui lui-même se compose d'un document graphique, le plan de zonage, identifiant les différentes zones réglementaires, et d'un document écrit qui fixe les règles applicables dans chacune des zones identifiées (implantation, hauteur, emprise au sol, raccordement des constructions aux différents réseaux, obligation en plantations et espaces verts etc.) ;
- Les annexes (documents graphiques, pièces écrites) présentent les informations, contraintes et servitudes complémentaires sur les conditions d'utilisation des sols.



Dessinez ensemble l'Épinay de demain. Vous pouvez vous informer et participer.

Pendant toute la durée des études, plusieurs supports d'information et de concertation sont mis à disposition des Spinoiliens afin de dessiner ensemble le projet communal et définir l'aménagement de la ville de demain :

- Des articles dans le magazine municipal ;
- Des publications régulières sur le site internet de la ville et sur les réseaux sociaux ;
- Une exposition en mairie en 2022 ;
- Des réunions publiques pour échanger et débattre des contenus à certaines étapes clés de la procédure en 2022 ;

TERMITES

Le département de l'Essonne est à ce jour un département partiellement infesté par les termites. Quelques alertes remontées en mairie semblent attester de leur présence sur la ville. Un appel à la vigilance a été lancé sur le site internet et sur ses réseaux sociaux courant septembre 2021.

Depuis, plusieurs autres déclarations de la présence de termites ont été enregistrées en mairie, notamment dans le secteur Cours du Général de Gaulle / Rues Pierre Brossolette et des Meuniers.

Il est donc conseillé aux habitants, particulièrement dans le secteur mentionné ci-dessus, d'inspecter tous les éléments « bois » (dont les charpentes) de leur bâtiment.

Seul le diagnostic d'un professionnel atteste ou non de la présence de ces insectes. Dans l'affirmative, une déclaration doit être effectuée en mairie à l'aide du Cerfa n°12010*02 (www.service.public.fr ou www.ville-epinay-sur-orge.fr) accompagné du diagnostic. En parallèle et sans attendre, un traitement des éléments du bâti contaminé doit être engagé.

Par suite, au regard du nombre de déclarations recensées, la commune pourra demander aux services de l'État à être classée en « zone infestée » rendant ainsi obligatoire les mesures de protection.

Pour davantage d'informations :
www.ville-epinay-sur-orge.fr ou
contacter le service Urbanisme
au 01 69 10 25 70
ou service.urbanisme@epinaysurorge.fr

- Un registre de concertation déjà disponible en mairie au service Urbanisme pour recueillir toutes vos attentes, vos remarques et vos observations ;
- Une adresse courriel spécifique également disponible : revision.plu@epinaysurorge.fr.

Vous pouvez également écrire à Madame la Maire, Muriel Dorland – Hôtel de ville – 8, rue de l'Eglise 91360 Epinay-sur-Orge.

PERMANENCE URBANISME

La prochaine permanence du service Urbanisme aura lieu **le 11 décembre 2021.**

À partir de janvier 2022, les permanences correspondront aux horaires d'ouverture de la mairie chaque 1^{er} samedi du mois (sauf jour férié).

LA CLÔTURE SOUMISE À DÉCLARATION PRÉALABLE

Comme annoncé dans l'Écho d'octobre-novembre 2021, il est rappelé que les édifications ou les modifications de clôtures, sur rue et en limites séparatives, sont soumises à une déclaration préalable.

Le projet doit respecter les prescriptions édictées dans le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Pour toutes informations sur les règles à respecter ou sur la constitution du dossier : www.ville-epinay-sur-orge.fr ou le service Urbanisme, 01 69 10 25 70 / service.urbanisme@epinaysurorge.fr



LA DÉMATÉRIALISATION DES ACTES D'URBANISME

Comme évoqué dans l'Écho d'octobre-novembre 2021, il est désormais possible de déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme de façon dématérialisée (imprimé cerfa préalablement rempli accompagné des pièces écrites et plans correspondants).

Pour cela, il suffit de se connecter sur l'« Espace citoyen » depuis le site de la ville, de sélectionner les onglets « Toutes les démarches » puis « Urbanisme » et enfin « Je dépose mon dossier ».

Pour tous renseignements : contacter le service Urbanisme au 01.69.10.25.70 / service.urbanisme@epinaysurorge.fr.

PANORAMA DES TRAVAUX EN VILLE



RENFORCEMENT DES RÉSEAUX EAU POTABLE ET LUTTE INCENDIE

Depuis le lundi 8 octobre et jusqu'au 17 décembre 2021, des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable menés par l'entreprise Suez ont lieu dans la rue du Breuil.

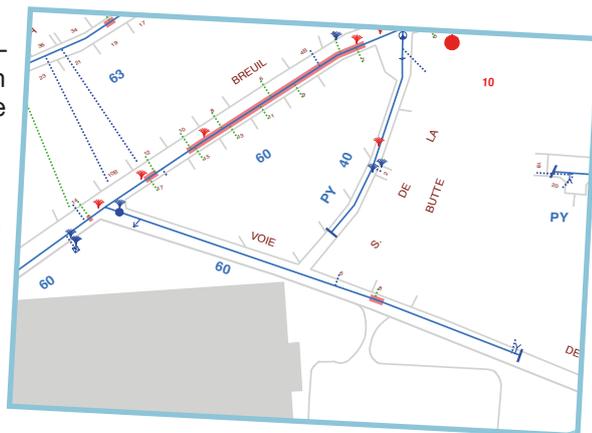
Durant ces travaux, un alternat à feux sera mis en place par l'entreprise. L'avancement des travaux se fera par tronçon. La canalisation à remplacer est située sur la chaussée le long du trottoir de la rue du Breuil, côté stationnement.

En plus de l'augmentation du diamètre du réseau, 20 raccordements aux riverains seront réalisés.

Ce renouvellement permettra également de garantir un meilleur débit du réseau de défense incendie de la ville.

Durant cette période, les travaux commenceront chaque jour à partir de 8h30.

La base vie du chantier prendra place à l'entrée du complexe sportif du Breuil, côté terrain synthétique.



DE NOUVEAUX ARRÊTS DE BUS À ÉPINAY EN 2022

Afin d'améliorer la desserte en transports en commun sur le territoire communal, plusieurs parcours de ligne vont évoluer à partir du 1^{er} janvier 2022.

Sur la ligne H :

7 nouveaux arrêts totem vont être aménagés sur la ligne de la Navette gratuite de l'agglo :

Chemin de Villiers - Perray Vacluse - Chevreuse - Domaine du Parc - Madeleine Pelletier - Hauts Graviers - Chemin Vert.

Par ailleurs, la ligne H sera décomposée en deux circuits appelés H et Q, qui fonctionneront en alternance avec le même bus.

(Voir page 7 pour plus d'informations).

Sur les lignes 114 et 116 :

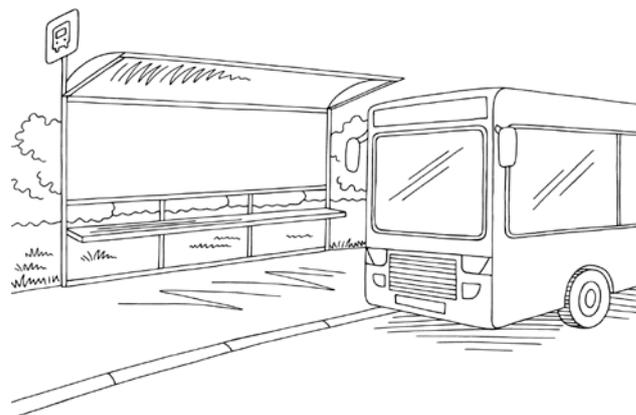
4 nouveaux arrêts, mutualisés avec ceux de la ligne H, vont apparaître sur les lignes 114 et 116 du réseau de bus Transdev :

Pour la ligne 114, il s'agit des arrêts Perray-Vacluse et Chevreuse.

La ligne 116 comptera quant à elle les arrêts Hauts

Graviers et Chemin Vert sur son parcours.

Les travaux, commencés fin novembre 2021, se dérouleront jusqu'à la fin de l'année en cours.





INFO TRAVAUX TRAM T12



LA POSE DES RAILS SUR LA RD 257 A DÉBUTÉ

Cap franchi à Épinay-sur-Orge avec la pose des premiers rails aux abords de la RD 257 intervenue mi-octobre. D'ici le printemps 2022, l'ensemble du linéaire des rails devrait être posé dans la ville.

TRAVAUX DES BASSINS DE RÉTENTION

Au niveau du grand pont SNCF, les travaux de bassin de rétention d'eau s'achèvent avec le terrassement des réseaux enfouis.

FINITIONS DU NOUVEAU PONT SUR LA RD 257

Des travaux d'habillage sont en cours sous le pont au-dessus de la RD 257. La circulation des véhicules se fait toujours par alternat et sur une seule voie.

PROCHAINES RÉUNIONS PUBLIQUES

Cinq nouvelles réunions publiques seront organisées entre décembre 2021 et janvier 2022. Gimmy et Pa-

trice, agents de proximité, seront présents pour répondre à vos interrogations concernant les travaux du Tram T12 en ville.

- Lundi 6 décembre de 15h30 à 17h au centre commercial Carrefour ;
- Vendredi 10 décembre de 16h à 17h30 en gare d'Épinay RER ;
- Mercredi 5 janvier de 7h à 9h en gare d'Épinay RER ;
- Vendredi 14 janvier de 15h30 à 17h au centre commercial Carrefour.

Une réunion publique, avec le directeur de projet de la SNCF, se déroulera le mercredi 19 janvier, en salle Georges Pompidou à 18h45.

À QUOI RESSEMBLERA LA STATION DE PETIT VAUX ?

La gare de Petit Vaux fera l'objet de travaux visant à la transformer en station du tram T12 à partir du 3^{ème} semestre 2022. De nombreux aménagements sont prévus pour accueillir les usagers dans les meilleures conditions :

- Une accessibilité renforcée : quais rénovés et mis à hauteur des rames, installation d'ascenseurs, passage souterrain facilitant l'accès aux quais.
- Une intermodalité développée : abri de vélos 14 places, correspondances avec les lignes de bus, parking pour les automobilistes.
- Des équipements adaptés : station éclairée et sécurisée, système d'information voyageur visuel et sonore, automates de vente de billets.



LE MAGAZINE DU TRAM T12

Vous souhaitez en savoir plus sur la ligne de tram T12 ? Île-de-France Mobilités fait paraître tous les ans un magazine riche en informations sur le projet de la ligne. Consulter le dernier numéro :

tram12-express.iledefrance-mobilites.fr



COVID-19 : LA CAMPAGNE DE RAPPEL

La campagne de rappel du vaccin contre la Covid-19 a débuté le 1^{er} septembre 2021 en France. Elle comprend l'administration d'une injection de vaccin supplémentaire 6 mois minimum après vaccination complète. La campagne de rappel sera élargie début décembre aux Français de 50 à 64 ans.

LES PERSONNES CONCERNÉES

Pour être éligible à l'injection d'une dose de rappel, il faut remplir au moins l'un des critères suivants :

- Être résident en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et en unité de soins de longue durée (USLD) ;
- Être âgé de 50 ans et plus ;
- Présenter des comorbidités qui augmentent le risque de formes graves de Covid-19 ;
- Être sévèrement immunodéprimé ;
- Avoir reçu le vaccin Janssen.

Sont aussi concernés :

- Les professionnels de santé, l'ensemble des salariés du secteur de la santé et du secteur médico-social, les aides à domicile intervenant auprès de personnes vulnérables, les professionnels du transport sanitaire et les pompiers, quel que soit leur âge ;
- Les proches (de plus de 18 ans) de personnes immunodéprimées.

OÙ SE FAIRE VACCINER ?

Les personnes concernées peuvent prendre rendez-vous :

- Chez leur médecin traitant (ou médecin de leur choix) ;
- Dans une pharmacie ;
- En cabinet infirmier ou de sage-femme, au sein des services hospitaliers où elles sont suivies ;
- Dans un centre de vaccination (possibilité de prendre rendez-vous sur www.sante.fr).

À noter : L'injection d'une dose de rappel génère un nouveau QR code qui n'efface pas l'ancien. Les deux peuvent être stockés sur l'application TousAntiCovid ou imprimés sur papier, et servir tous deux de pass sanitaire.

.....
• **À compter du 15 décembre, les personnes ayant été vaccinées avec le vaccin Janssen devront avoir fait leur rappel pour que leur pass sanitaire reste valide.**
.....

GRIPPE ET COVID-19 : LA CO-VACCINATION



Pour les personnes fragiles, les vaccinations contre la grippe et la Covid-19 sont essentielles pour éviter de développer des formes sévères de ces deux maladies.

Pour que l'articulation des vaccinations soit la plus efficace possible, la co-administration des vaccins contre

ces deux virus est recommandée. Cette administration concomitante ne diminue pas la protection conférée par les deux vaccins.

Une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière est actuellement en cours jusqu'au 22 janvier 2022.



DES PERMANENCES DE SOUTIEN AUX FAMILLES À LONGJUMEAU

Depuis le mois de novembre, la Maison de la Fraternité de Longjumeau propose aux familles spinoliennes avec enfants, des permanences les lundis et vendredis matin avec des assistantes sociales de la Maison Départementale des Solidarités (MDS).

Ces consultations gratuites visent à procurer un soutien matériel, éducatif et psychologique aux familles. Des activités de soutien à la parentalité sont aussi organisées pour permettre aux parents d'exprimer leurs difficultés et rompre leur isolement.

Pour prendre rendez-vous, contacter la MDS de Palaiseau.

Tél. 01 69 31 53 20

DON DE SANG : LA MOBILISATION SE POURSUIT

72 volontaires dont 5 nouveaux donateurs ont participé à la collecte de sang du 12 octobre. Des chiffres encourageants mais qui ne doivent pas masquer la situation critique à laquelle l'Établissement Français du Sang (EFS) fait face depuis le début de la pandémie. La prochaine collecte aura lieu mardi 7 décembre de 15h30 à 20h, en salle de la Gilquinière. Continuez à partager votre pouvoir en donnant votre sang ! Rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/



UNE MARCHÉ BLEUE POUR CÉLÉBRER NOS SÉNIORS

Dans le cadre de la Semaine Bleue, le Pôle Séniors a organisé le 7 octobre dernier une marche à la découverte de la ville.

À la Résidence Autonomie des Hauts Graviers, lieu de départ de la balade, une vingtaine de participants se sont lancés à la (re)découverte de certains moments d'histoire de la ville, le tout sous un soleil radieux.

Descendant vers la vallée de l'Yvette, le groupe a pu bénéficier d'une présentation sur l'histoire des hameaux de Petit Vaux et de Charaintru.

Les promeneurs ont également traversé le bois de Petit Vaux avant de pénétrer dans le domaine de Sillery (avec une autorisation spéciale !). Les nombreux lacs, l'aspect romantique du parc, aménagé à l'époque de Napoléon III par l'architecte du bois de Boulogne, furent très appréciés des promeneurs.



REPRISE DES COURS DE GYM

Les séances de gymnastique ont fait le grand retour au mois d'octobre dernier. Suspensées l'année dernière en raison des protocoles sanitaires en vigueur, elles ont fait le plein de participants en un temps record.

Proposés par le Pôle Séniors aux personnes âgées de 65 ans et plus, ces ateliers, encadrés par la professeure Sylvie Catholand, proposent notamment des exercices de renforcement musculaire et des séances d'échauffement en rythme. L'objectif est de permettre aux participants de repousser leur seuil de fatigue physique, d'apprendre les bons gestes et postures, de reprendre confiance en soi...

Les participants ont pu choisir entre un atelier gymnastique douce, à la Résidence des Hauts Graviers, et un atelier de gymnastique volontaire, dans l'une des salles annexes de la mairie.



NOUVEAUTÉ : LES VEILLÉES EXTRASCOLAIRES

Depuis cet été, les équipes d'animations proposent des veillées pour les enfants fréquentant les accueils de loisirs dont certaines avec nuitée pour les plus de 6 ans.

Le soir, à la fermeture des accueils de loisirs, un petit groupe d'enfants et quelques animateurs sont toujours présents pour partager un moment privilégié, détendu et comptant plusieurs surprises : repas en petit comité et animation spécifique sont au rendez-vous.

Pendant les vacances de la Toussaint, deux veillées, l'une sur les cow-boys, l'autre sur le thème des Kamishimonstres ont été proposées par les accueils de loisirs maternelle et élémentaire.



RETOUR EN IMAGES SUR LES ACCUEILS DE LOISIRS

D'autres activités ont également eu lieu durant les vacances : des ateliers créatifs autour de l'automne et des monstres d'Halloween, une sortie au parc de Silery et deux spectacles, l'un musical et interactif, l'autre de marionnettes, sur les thèmes de la nature et du recyclage.



UN PLEIN D'ACTIVITÉS DURANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

Durant les vacances de la Toussaint, le Point Jeunes du service Jeunesse a proposé un programme d'activités aux 11-15 ans, et il y en a eu pour tous les goûts !



Soirée grecque maison en musique

62

enfants ont participé
à une des activités
proposées par le
service Jeunesse.



Visite du Parc des Félines à Lumigny



Sortie bowling



Chasse aux 5 trolls
au domaine de Sillery

CÉRÉMONIE DES BACHELIERS 2021

Comme chaque année, pour féliciter les jeunes de leur réussite aux épreuves du baccalauréat, une réception a été organisée samedi 25 septembre dernier par Madame la Maire et le service Jeunesse. Cette année, 21 cartes cadeaux Cultura ont été attribuées. Félicitations à tous les jeunes pour leur travail assidu !



S'ENGAGER POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AVEC LE SERVICE CIVIQUE

Le Service Civique est un engagement volontaire qui s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap, au service de l'intérêt général.

Le Service Civique offre la possibilité aux jeunes de vivre une expérience formatrice et valorisante, en France ou à l'étranger, dans 9 domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire. Aucun diplôme n'est nécessaire pour s'engager, simplement une volonté et une détermination forte. Le Service Civique demande un engagement de 6 à 12 mois, pour une

durée hebdomadaire de mission d'au moins 24 heures.

Les avantages du dispositif sont nombreux : indemnité mensuelle, couverture sociale, temps de formation (projets d'avenir, formation aux Premiers Secours...).

+ d'infos :

www.service-civique.gouv.fr

Ou auprès du service Jeunesse :

Tél. 01 69 34 46 68

service.jeunesse@epinaysurorge.fr



FORMATION BAFA À ÉPINAY

Après une première session de formation BAFA Approfondissement (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) du lundi 1^{er} au samedi 6 novembre à Évry, le service Jeunesse, en partenariat avec La Ligue de l'Enseignement de l'Essonne, organise un nouveau stage BAFA, théorique cette fois-ci, en février 2022.

Cette nouvelle session, en demi-pension, est ouverte sur inscription aux jeunes âgés de 17 à 25 ans. Elle se déroulera du 19 au 26 février, dans les salles municipales annexes du parc de la mairie. Au cours de la formation, les jeunes stagiaires seront notamment accompagnés dans leurs démarches et leurs recherches d'un stage.

Les inscriptions à la formation débuteront courant décembre 2021.

Renseignements et inscriptions :

Service Jeunesse

Tél. 01 69 34 46 68

service.jeunesse@epinaysurorge.fr



CONCOURS D'ÉLOQUENCE

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay organise son tout premier concours d'éloquence à l'échelle du territoire sur le thème de « la liberté ».

Destiné aux jeunes âgés de 15 à 18 ans scolarisés ou résidents sur le territoire, le concours d'éloquence de la CPS a pour objectif de favoriser l'expression orale, l'art de bien parler, de s'exprimer avec aisance, persuasion et brio.

Les Spinoliens souhaitant participer au concours peuvent se manifester dès à présent auprès du service Jeunesse. Les modalités leur seront expliquées ultérieurement.

Renseignements et inscriptions :

Service Jeunesse

Tél. 01 69 34 46 68

service.jeunesse@epinaysurorge.fr



TRIBUNE LIBRE DES CONSEILS DE QUARTIER



Fin d'année rime avec festivités !

Le dimanche 12 décembre 2021, sur le parking de Carrefour, pour attendre ensemble le passage du Père Noël, un stand vous accueillera avec de la barbe à papa, du café, des chouquettes de notre boulangerie ainsi que des gâteaux confectionnés par les membres du Conseil de quartier. Vous pourrez également vous faire photographier, vous et vos enfants, auprès du Père Noël ! Des petits cadeaux seront offerts par nos commerçants. Nous vous attendons nombreux !

N'oubliez pas, une réunion publique ouverte à tous les habitants du quartier Mauregard aura lieu le jeudi 9 décembre 2021 à 19h30 en salle Georges Pompidou.

cq-mauregard@epinaysurorge.fr



Quand lecture rime avec partage.

Les boîtes à livres sont un concept florissant d'échange et de partage dont l'objectif est d'emprunter ou de déposer librement un livre.

Deux boîtes à livres sont mises à disposition dans notre quartier :

- La première au croisement de la rue de la Vallée et de la rue des Meuniers ;
- La seconde à la gare, avant d'arriver sur le quai direction Paris.

Bonne lecture à vous !

cq-cvhgpv@epinaysurorge.fr



UNE APRÈS-MIDI HALLOWEEN AU QUARTIER BREUIL SABLONS

Le dimanche 31 octobre, malgré une météo très capricieuse, le Conseil de quartier Breuil Sablons a organisé sa toute première manifestation d'Halloween avec une grande tournée de ramassage de bonbons à travers le quartier.

Merci aux nombreuses familles présentes qui ont bravé la pluie, aux Spino-liens qui ont généreusement ouvert leurs portes aux petits monstres et aux membres du Conseil de quartier pour toute l'organisation !

Merci aux petits et grands monstres d'avoir revêtus leur plus beau déguisement pour l'occasion.



APPRENDRE L'ANGLAIS AVEC MINI-SCHOOLS



L'association Mini-Schools© d'Épinay-sur-Orge a rouvert ses portes en octobre 2020 après trois années d'absence. Une excellente nouvelle pour les parents et enfants amoureux de la langue de Shakespeare.



Membre du réseau national des Mini-Schools© lancé il y a plus de 50 ans, l'antenne d'Épinay-sur-Orge propose aux enfants âgés de 3 à 13 ans une approche ludique de l'apprentissage de l'anglais. L'enseignement proposé par les Mini-Schools© repose sur un ensemble de méthodes pédagogiques créatives.

Comptines, jeux, scénettes..., les formes d'apprentissage sont multiples et s'adaptent à chaque tranche d'âge.

Les ateliers, hebdomadaires et d'une durée d'une heure, sont dispensés dans la salle Les Sablons du bâtiment associatif A. Camus et comptent une dizaine de participants. Des stages d'anglais ouverts à tous et en groupe réduit peuvent également être mis en place en fonction de la demande.

La réouverture de l'association a apporté son lot de nouveautés. Deux nouveaux cours, l'un en présentiel, l'autre exclusivement en visio-conférence, sont désormais proposés aux élèves de 6^{ème} et 5^{ème}.

En plus des cours, les participants à une Mini-Schools© disposent d'un abonnement au magazine du réseau, Le Mini-Schools©.

Écrit en anglais, le magazine est un outil complémentaire aux cours, avec du contenu très diversifié (jeux, recettes de cuisine, chansons, actualités...). En téléchargeant l'application ARGOpay, les familles peuvent également accéder à une version en réalité augmentée, dans laquelle les images s'animent et sont accompagnées de pistes audios.

Le succès des Mini-Schools© repose aussi sur la qualité des animateurs-enseignants.

Recrutés sur des critères très précis comme l'excellente maîtrise de la langue anglaise et leur aptitude pédagogique, ils bénéficient d'une formation aux méthodes des Mini-Schools© et sont accompagnés tout au long de leur contrat.

Vous souhaitez vous investir auprès d'une Mini-Schools© ? Le réseau propose une grande diversité de fonctions, tant au niveau local que régional.

+ d'infos :

 www.mini-schools.com/antennes/mini-schools-depinay-sur-orge/

SALTARA DANSE : ASSOCIATION, UN

L'association Saltara Danse a été créée par Monsieur Messie Émoulié.

Messie est un danseur passionné. À l'origine, il intervenait en tant que professeur remplaçant. Puis lorsque l'association a annoncé sa fermeture, impossible pour lui de laisser ses élèves. Il a donc décidé de recréer une association et de se présenter comme Président de Saltara Danse.

Danseur né, Messie a pratiqué six ans de danse classique, trois ans de danse contemporaine et deux ans de jazz. Il a toujours été très investi dans le milieu associatif. Alors quand l'opportunité de devenir Président de l'association s'est présentée, il n'a pas hésité.

En espagnol, « saltar » signifie sauter. Car danser c'est aussi sauter, s'amuser, s'exprimer et surtout partager. Un nom rempli de sens donc.

Saltara Danse propose plusieurs cours de danse pour tous les âges et tous les niveaux. De la danse street jazz : un mélange de danse contemporaine, de hip-hop, de danse afro et afro trap, fortement inspiré des danses de rue. Le street jazz est un joyeux cocktail entre expression corporelle – tendance actuelle et flow hip-hop.



PLUS QU'UNE UNE PASSION

en juin 2014 par Mon-



Depuis la rentrée, l'association propose aussi un nouveau cours de danse orientale animé par une danseuse confirmée. Originnaire d'Égypte, la danse orientale se caractérise par des mouvements de bras amples et est emplie de sensualité et d'esthétisme.

Enfin, un couple de danseurs experts dispense également des cours de kizomba : un mélange entre le tango, la salsa et la bachata.

Saltara Danse c'est aussi une équipe de bénévoles soudés. Parmi son équipe, Messie peut compter sur des mamans et des animateurs qui sont là pour l'accompagner avec les tout-petits (3-5 ans), en plus des professeurs de danse présents pour animer les différents cours.

Le président de l'association a aussi créé une troupe de danse : Red-salt. Composée de la professeure de danse orientale et des élèves du cours « adultes confirmés », la troupe propose des représentations type cabaret lors de dîners spectacles ou en maisons de retraite.

+ d'infos :

 www.saltara-danse.webmode.fr

 [@saltara.danse1901](https://www.facebook.com/saltara.danse1901)

 07 67 03 19 63



20 ANS D'INFORMATIQUE AVEC CIME



Le Club Informatique et Multimédia d'Épinay-sur-Orge (CIME) soufflera l'année prochaine ses 20 bougies. Créée en 2002, à une époque où l'outil informatique n'était pas aussi répandu qu'aujourd'hui, l'association n'a eu de cesse d'évoluer.



Au lancement de son activité, CIME comptait 65 adhérents et proposait des formations sur des outils de bureautique (Word et Excel), la navigation sur internet et le traitement de l'image.

S'en est suivi un développement de l'offre de formations en réponse à l'évolution constante des besoins des Spinoliens et non-Spinoliens mais aussi des pratiques. À présent, l'association propose un large éventail de cours : montage vidéo, retouche de photos avec Photoshop, prise en main de navigateurs web (Mozilla Firefox...), des systèmes d'exploitation mobile (Android, iOS), des logiciels Open office...

Les formations sont dispensées par des animateurs bénévoles, ce qui permet à l'association de proposer des tarifs attractifs. Chaque participant dispose d'un poste de travail et d'un accès Internet haut débit avec la fibre. En plus des cours à l'année, l'association propose également des modules d'une durée de 6 semaines avec 2h30 de formation par semaine.

Le projet associatif de CIME est aussi marqué par une forte dimension sociale et une implication sur de nombreux événements municipaux.

De 2004 à 2009, l'association participe à la Journée de préparation aux jobs d'été organisée par la municipalité, durant laquelle elle accompagne les jeunes dans la réalisation de leurs curriculum vitae et lettre de motivation. En 2006, CIME établit un partenariat avec la Maison d'accueil spécialisée « Les Jours Heureux », afin de mettre à disposition des résidents en situation de handicap 4 postes informatiques adaptés (clavier spécifique, commutateur au niveau de la tête...).

Plus récemment, l'association s'est montrée très active durant la crise sanitaire. Elle a notamment apporté son soutien à l'opération de dépistage de la Covid-19 organisée par la municipalité au début de l'année 2021, en prêtant aux infirmières présentes sur place des ordinateurs et des imprimantes. Puis entre mars et juin 2021, 5 membres de l'association ont prêté main-forte au centre de vaccination de Longjumeau au plus fort de la campagne de vaccination.

+ d'infos :

 www.cime91.fr

 contact@cime91.fr

RETOUR EN IMAGES

RANDO'DURABLE

Samedi 25 septembre

L'association Le Triangle Vert, en partenariat avec la municipalité, a organisé une randonnée pédestre commentée sur la thématique de la biodiversité des paysages habités et cultivés. À travers cette balade, les Spinoliens ont (re)découvert les atouts et besoins des espaces naturels et agricoles de leur territoire.



RANDONNÉE « MARCHES BLEUES »

Jeudi 7 octobre

À l'occasion de la Semaine Bleue, semaine dédiée à la valorisation de nos aînés, le Pôle Séniors a organisé le 7 octobre, une balade intergénérationnelle à la découverte de la ville. Un bon moyen de garder du lien social, lutter contre l'isolement et surtout partager un moment convivial.



FÊTE DE LA SCIENCE

Samedi 9 octobre

Samedi 9 octobre 2021, petits et grands se sont retrouvés afin de participer à des conférences traitant de sujets variés et proposant des activités surprenantes telles que : dessiner sur le sable de Vanuatu, faire de la physique avec des objets de la vie quotidienne, observer les gouttes d'eau dans tous leurs états...



DON DE SANG

Mardi 12 octobre

Le mardi 12 octobre, 72 volontaires se sont présentés pour la collecte de sang organisée par l'Établissement Français du Sang en salle de la Gilquinière. La municipalité remercie chaleureusement tous les supers donneurs !



CROSS DU COLLÈGE

Jeudi 21 octobre

Le top départ du cross du collège a été lancé jeudi 21 octobre pour toutes les classes du collège André Maurois. Les collégiens se sont affrontés dans le Parc des Templiers. Félicitations aux champions !





SPECTACLE KAMAÏEU 2 - LES PARABOLES

Vendredi 22 octobre

Il y avait du monde pour l'inauguration de la saison culturelle spinoïenne 2021-2022 avec le spectacle de chansons française Kamaïeu 2, Les Paraboles ! Un moment sympathique et convivial qui a su ravir les amateurs de lyrisme et de musique pop/rock.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

Judi 11 novembre

Vous avez été nombreux à vous être déplacés à l'occasion de la commémoration de l'Armistice de 1918 et de la journée nationale de la Victoire et de la Paix, en hommage à tous les « Morts pour la France ».



EXPOSITION DE PEINTURES

Du 13 au 15 novembre

L'association Coquelicots et Pissenlits a organisé son exposition sur le thème du surréalisme. Les visiteurs ont (re)découvert des toiles, comme celles du peintre Christian Mallet. Un hommage à Henri Valachman, membre de l'association, a été réalisé à travers es toiles de sa jeunesse.



FESTIVAL « AVIS DE COUP DE VENTS »

Du 19 au 27 novembre

Le festival est revenu pour sa 17^{ème} édition. Un programme riche qui proposait notamment 3 concerts gratuits de styles musicaux variés allant de la musique baroque à la musique contemporaine tout en passant par la musique classique et le jazz, ainsi qu'une exposition à la médiathèque.



EXPRESSION DE L'OPPOSITION

L'urbanisme à Epinay : où en est-on ?

Les permis de construire : Les spinoliens s'inquiètent devant la multiplication des permis de construire en ville.

Un exemple : le désormais fameux projet Vinci de la Grande Rue. Il y avait là une occasion unique pour repenser l'alignement de la Grande Rue et embellir le centre-ville. L'ampleur de l'opération, issue d'un regroupement de nombreuses parcelles permettait de proposer une vision nouvelle, écologique, et élargie de cette artère, en repensant les trottoirs, en y mettant de la verdure, et en anticipant aussi la question du stationnement des parents venant accompagner leurs enfants en crèche. Malheureusement rien de tout cela n'a été prévu. Qui est responsable ? Le projet a été initié et négocié par l'ancienne majorité mais signé par Madame Dorland. D'un côté, des pourparlers avancés ont eu lieu et il est toujours difficile de reculer. D'un autre côté, le signataire est le responsable, et, en la matière, on sait bien que tant que le permis de construire n'est pas signé, tout peut évoluer. Au-delà de savoir qui a fait quoi (ce qui est ridicule et n'intéresse personne), nous considérons que le projet n'est pas bon et c'est dommage.

La croix-ronde : Nous avons interrogé Madame le Maire sur la suite des négociations en cours avec Grand Paris Aménagement sur le devenir du quartier de la croix-ronde. Pour rappel, la majorité actuelle avait promis lors de la campagne électorale 2020, une annulation du contrat. Or, d'après les informations communiquées, il n'est serait rien, les logements seront construits. Tout au plus il semble qu'une revoyure de la zone commerciale ait lieu. Aujourd'hui, notre position est simple : Nous voulons absolument sortir du débat pour ou contre la Croix-ronde, débat vain et dépassé et qui n'aurait jamais dû avoir lieu lors de

la campagne 2020. Nous héritons tous de ce nouveau quartier, à l'équipe en place d'en faire un quartier attractif, harmonieux et écologique.

Les aménagements : la ville s'agrandit, la population va augmenter. Il nous semble donc important d'anticiper les services accompagnant cette expansion démographique : école, crèche, accueil périscolaire, mais aussi stationnement voirie etc ... sans oublier une montée en puissance de la police municipale. Il s'agit d'une priorité pour nous et nous attendons des actes durant le mandat en la matière.

Le site de Perray-Vaucluse : ce site remarquable, écologique et propice aux ballades grâce à l'ouverture d'un chemin il y a quelques années, doit absolument être protégé. Madame le Maire s'est rendu sur le site avec d'autres élus, et un consensus semble se dessiner pour une protection du site. De notre côté, nous resterons vigilants et défendrons ce site exceptionnel.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

L'équipe Épinay Demain : Pascal Legouge, Corinne Bairras, Sébastien Blottiere, Mélanie Dorlencourt, Adrien Futol, Maurice Legouge.

Mail : epinay.demain@gmail.com



Afin de permettre l'expression de la liste "Épinay Demain" et conformément à l'article L.2121-27-1 du CGCT, celle-ci dispose d'un espace sur cette page conformément au règlement intérieur voté par le Conseil municipal le 3 novembre 2020. Pour cet usage, environ une demi-page est réservée aux conseillers municipaux d'opposition. L'article ne devra pas dépasser 3 000 signes en corps 9 espaces compris. Ce nombre de signes comprend le titre de l'article, le corps de l'article et les signatures des auteurs. Ces textes n'engagent que leurs auteurs en termes de contenu et de calibrage.

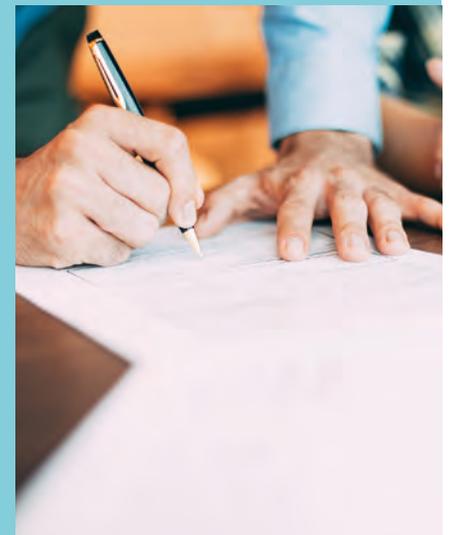
PERMANENCE ÉCRIVAINNE PUBLIQUE

La municipalité accueille une écrivaine publique pour vous aider dans vos démarches.

L'écrivaine publique vous aide à comprendre le langage administratif, à rassembler vos arguments pour vous accompagner dans la rédaction de courriers de toutes sortes, toujours dans le respect de votre pensée.

Les prochaines permanences auront lieu les 4 décembre 2021 et 8 janvier 2022, de 9h à 12h, en mairie.

Pour prendre rendez-vous :
01 69 10 25 60 / guichet.unique@epinaysurorge.fr



NAISSANCES

16/07/2021	TITTONI Léo	23/09/2021	GURÈME Kayron
30/08/2021	KWAMI LUEMBA Alicia	25/09/2021	MONNIER Éden
02/09/2021	PORTA RIO Eloïse	04/10/2021	PAPIN MOLLETON Lucy
02/09/2021	FERNANDEZ Roman	07/10/2021	MONTEGODET Mia
08/09/2021	GIRAUDO Tristan	17/10/2021	MASSON Axel
11/09/2021	RICCIARELLI Sophia	26/10/2021	ARAS Malikcabbar
21/09/2021	MARCHAND Julie	28/10/2021	BERNARD Henri
21/09/2021	MARCHAND Annie		

MARIAGES

02/10/2021	ARCHAMBAULT Benoît & BOURGEOIS Pascale
30/10/2021	PHILIPPOT Benjamin & CORIC Eléonore
13/11/2021	BELLANGER Marc & GAMBS Marianne

DÉCÈS

27/08/2021	BAKCHA Michel	01/10/2021	YARDIN Berthe
28/08/2021	RICHARD veuve PICOT Simone	07/10/2021	MARTINET Serge
07/09/2021	MENELLE Danièle	17/10/2021	HAUEISEN Albert
09/09/2021	SSA DAO Maria	20/10/2021	LECLAIR Jean-Claude
22/09/2021	GUIMARD Joëlle	22/10/2021	POMMIER Denise
18/09/2021	FERREIRA Guilhermina	26/10/2021	VIOLET Monique
18/09/2021	BURZAWA Elisabeth	30/10/2021	ANQUETIN Karl
23/09/2021	MENAN Simone	31/10/2021	SCHWOB Fernand
23/09/2021	DUMAS Paul		
26/09/2021	VIVIER Jeanne	03/11/2021	BARTHOD Alain
28/09/2021	LEMEUNIER Yvon	03/11/2021	CHAPUZOT Yolande
29/09/2021	THORANT Colette	05/11/2021	ALBRECHT Lucien

DERNIÈRE
MINUTE

LE LABEL APICITÉ® POUR ÉPINAY

La commune décroche pour sa première participation, « 2 abeilles – Démarche remarquable »

La sauvegarde des abeilles constitue un défi majeur pour la municipalité spinolienne, de plus en plus sensibilisée à cette problématique déterminante pour notre avenir.

La ville d'Épinay-sur-Orge s'est donc vu remettre son premier label APICITÉ®, lundi 15 novembre 2021.

L'objectif de ce label est de valoriser les politiques locales en matière de

protection des pollinisateurs. En plus d'être une récompense officielle, le label est une réelle incitation à la mise en place de pratiques favorables aux abeilles domestiques et aux pollinisateurs sauvages.

Le Label APICITÉ® participe ainsi à la défense de l'abeille, de l'apiculture et des pollinisateurs sauvages, mais vise aussi à soutenir un projet municipal axé sur le développement durable et les différents aspects qui le composent (la biodiversité, la gestion saine des espaces verts et la sensibilisation des habitants).



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

8 rue de l'Église
91360 Épinay-sur-Orge
Tél. 01 69 10 25 60
Ouverture au public
des services :
le lundi, mardi, jeudi et vendredi de
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Le mercredi et samedi de 8h30
à 12h.

CONTACTER VOTRE DÉPUTÉE

Marie-Pierre Rixain
marie-pierre.rixain@assemblee-
nationale.fr
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75007 Paris

Permanence parlementaire :
mprixain.perm@orange.fr
134 rue du Président François
Mitterrand
91160 Longjumeau
Pour prendre rendez-vous :
01 69 81 70 35

POUR RENCONTRER VOS ÉLUS

Sur rendez-vous
au **01 69 10 25 61**.

M^{me} Muriel Dorland
Maire d'Épinay-sur-Orge - RH -
Sécurité - Voiries - Domaine public
- Politiques associatives (hors
délégations des MA)

M. Olivier Marchau
1^{er} Adjoint au Maire - Urbanisme -
Mobilité - Vie économique

M^{me} Laurence Castaings
2^{ème} Adjointe au Maire - Finances -
Budget - Affaires générales -
Espaces verts

M. Vincent Gallet
3^{ème} Adjoint au Maire - Relation CA
Paris Saclay - Communication -
Numérique

M. Brice Walter
4^{ème} Adjoint au Maire - Patrimoine
bâti - Politiques sportives

M^{me} Christiane Martin
5^{ème} Adjointe au Maire - Actions
sociales - Solidarité - Santé



M. Franck Barrière
6^{ème} Adjoint au Maire - Vie scolaire -
Périscolaire - Enfance - Jeunesse

M^{me} Sylvie Panzani
7^{ème} Adjointe au Maire -
Développement durable -
Projets d'aménagements

M. Nathan Fabbro
8^{ème} Adjoint au Maire -
Vie citoyenne - Événementiel -
Culture



LIGNES DE BUS URBAINS ET INTERURBAINS

- **Ligne n° 385**
Épinay-sur-Orge
RER / Juvisy-
sur-Orge RER
- **Ligne n° 420**
Épinay-sur-Orge
RER / Grigny
- **Ligne 17** Épinay-
sur-Orge RER
- Orsay Gare du
Guichet
- **Ligne n° 107 -**
Ste-Geneviève-
des-Bois ZI de la
Croix Blanche -
Massy Palaiseau
gare RER
- **Ligne n° 108 -**
Ste-Geneviève-
des-Bois ZI de
la Croix Blanche
- Paris Porte
d'Orléans
- **Ligne n° 114 -**
Épinay-sur-Orge

Gare RER C -
Domaine du Parc
- Gare RER C

- **Ligne n° 116 -**
Épinay-sur-Orge
Gare RER C
- Mauregard -
Gare RER C

- **Ligne H :**
circulaire sur
Épinay-sur-Orge
via Le Breuil

Retrouvez tous
les horaires sur
le site de la ville
me-deplacer.
iledefrance-
mobilités.fr/
itineraires.

MÉDIATHÈQUE

65 Grande Rue
91360 Épinay-sur-Orge
Tél. 01 69 09 82 32
mediatheque@epinaysurorge.fr
www.bibliotheque-epinaysurorge.fr
Horaires d'ouverture : le mardi de 16h à 18h, le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, le jeudi de 16h à 18h, le vendredi de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Horaires d'été, du 1^{er} juillet au 31 août : ouvert les mercredis et samedis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
La médiathèque propose de nombreuses animations gratuites et ouvertes à tous.

EN CAS D'URGENCE

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
URGENCES (numéro unique européen) : 112

LE SOIR, LES JOURS FÉRIÉS ET LE DIMANCHE

SOS MÉDECINS : 08 26 88 91 91
PHARMACIES DE GARDE :
Appeler le commissariat de Longjumeau au 01 69 79 23 70.
Pour les dimanches, les coordonnées de la pharmacie de garde sont indiquées sur les portes de toutes les pharmacies d'Épinay-sur-Orge.

CDAU 91 : 15, 18 ou 112
Le Centre Départemental d'Appels d'Urgence de l'Essonne est une plateforme commune au SAMU et aux sapeurs-pompiers.
En composant l'un de ces 3 numéros d'urgence, un opérateur vous dirige vers le service d'urgence le plus approprié à votre situation.

Ambulances associées :
Tél. 01 69 34 76 76

Retrouvez tous les numéros utiles dans votre Guide Pratique sur le site internet de la ville.

COLLECTE À DOMICILE

Ordures ménagères	Mercredi - Samedi
Végétaux	Collectés en sac papier lundi 7 janvier puis tous les lundis du 7 mars au 5 décembre 2022
Verres	Jeudi des semaines paires
Emballages - Papiers	Vendredi
Encombrants	2 ^e mardi du mois sur l'ensemble de la commune. Attention ! Ne doivent pas être déposés sur le trottoir mais en déchèterie : les équipements électriques et électroniques, huiles, gravats, plâtres, peintures, bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, vieux sanitaires, déchets dangereux.

Rappel : les sacs et bacs contenant les déchets et les encombrants doivent être déposés sur le trottoir, au plus tôt à 18h, la veille du jour de la collecte.

DÉCHÈTERIE SIREDOM

Rue de la Croix Ronde - Épinay-sur-Orge
Ouvverte les **mercredis de 10h à 12h et de 13h à 17h** et les **samedis de 9h à 12h et de 13h à 17h** à tous les Spinoliens, sur présentation d'un badge. Pour obtenir ce badge, s'adresser en mairie, au guichet unique, en fournissant un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Les dépôts sont limités à 1m³.
Un problème pour déposer vos déchets en écocentres ou sur l'une des plateformes d'apport volontaire ? Signalez-le au 01 69 74 23 50 ou à ecocitoyen@siredom.com

ÊTRE CITOYEN, ÇA COMMENCE COMME ÇA...

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants peuvent être effectués : les jours ouvrables de 9h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Le brûlage à l'air libre de tous les déchets est quant à lui interdit.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

La Chambre des Notaires de l'Essonne propose des consultations gratuites.
Au regard du contexte actuel, les consultations sont réalisées par téléphone, uniquement sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la Chambre au 01 60 78 01 27.

Chambre des Notaires de l'Essonne - 14 rue des Douze Apôtres - 91000 Évry.

.....
Permanences gratuites des huissiers de justice les jeudis 7 et 14 octobre et 4, 18 et 25 novembre 2021 de 9h30 à 11h30. Sur rendez-vous au 01 69 36 36 37.
Ces dates pouvant être modifiées, nous vous conseillons d'appeler afin de vérifier.
Permanences à Évry, Villemoisson-sur-Orge ou Étampes.

.....
La Maison de la Justice et du Droit propose des permanences juridiques gratuites et confidentielles autour des thèmes de la vie quotidienne. Pour tout renseignement et pour les prises de rendez-vous : Tél. 01 69 46 81 50 - e-mail : mjd@coeuressonne.fr.

.....
Les objets trouvés sont déposés à la police municipale, que vous pouvez joindre au 01 69 09 03 71 ou par e-mail à police.municipale@ville-epinay-sur-orge.fr

novembre 2021

Belle Année 2022

Vœux de la Maire

Samedi 8 janvier 2022 à 18h30

Salle Georges Pompidou

PASS 
SANITAIRE

Port du masque
obligatoire.



Sous réserve de l'évolution
de la situation sanitaire.



Entrée gratuite - Tout public
Informations sur www.ville-epinay-sur-orge.fr
ou au 01 69 10 25 60

RENDEZ-VOUS



Épinay
sur Orge

N° 15

déc. 2021
à janv. 2022

SUPPLÉMENT DÉTACHABLE DE L'ÉCHO MUNICIPAL D'ÉPINAY-SUR-ORGE

Les fêtes à Épinay

DÉCEMBRE - JANVIER

3 - 4 - 5 décembre 2021
Épinaython

11 et 12 décembre 2021
Fêtes de Noël
Concert - Marché - Traîneau du père Noël

8 janvier 2022
Voeux du Maire

Octobre 2021

« ÉPINAYTHON »

Du 3 au 5 décembre 2021

(voir page 6)

**SOUS RÉSERVE
DE L'ÉVOLUTION
DU CONTEXTE
SANITAIRE**

**PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE**

EN DÉCEMBRE

PERMANENCE ÉCRIVAINNE PUBLIQUE

Samedi 4 décembre

de 9h à 12h, en mairie

La municipalité accueille une écrivaine publique pour aider les Spinoliens qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches administratives et personnelles.

Sur réservation par téléphone au 01 69 10 25 60 ou par e-mail à guichet.unique@epinaysurorge.fr.



L'ATELIER

Samedi 4 décembre

à 14h30 à la Médiathèque

Activités créations pour préparer Noël.

Pour les adultes.

Inscriptions au 01 69 09 82 32.

RENDEZ-VOUS DES P'TITS LECTEURS

Samedi 4 décembre

à 10h30 à la Médiathèque

Des histoires et des comptines pour les tout-petits.

De 0 à 3 ans.



ÉPINAYTHON **PASS** SANITAIRE

Du 3 au 5 décembre

Les associations de la ville d'Épinay-sur-Orge se mobilisent en faveur de l'AFM Téléthon.

Voir programme en page 6.

COMMÉMORATION AUX MORTS POUR LA FRANCE

Dimanche 5 décembre

Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.



RÉUNION DE QUARTIER

Lundi 6 décembre

à 20h, salle G. Pompidou

Réunion publique organisée par le Conseil de quartier Templiers - Croix-Ronde - Terrasse.

Ouverte à tous.



SALTARA DANSE : **PASS** SANITAIRE

SPECTACLE DE NOËL

Mardi 7 décembre

à 20h30, salle G. Pompidou

L'association Saltara Danse organise un spectacle de Noël avec la participation de ses élèves.

Prix d'entrée : 5€

Buffet apéritif compris

Réservation obligatoire à l'adresse : saltara.asso@gmail.com

Nombre de places limitées.



DON DE SANG

Mardi 7 décembre

De 15h30 à 20h, salle
Gilquinière

En 1h, vous pouvez sauver 3 vies.

Le pass sanitaire n'est pas obligatoire pour donner son sang.

Collecte sur rendez-vous :
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>



RÉUNION DE QUARTIER

Jeudi 9 décembre

à 19h30, salle G. Pompidou
Réunion publique organisée
par le Conseil de quartier
Mauregard.
Ouverte à tous.

BIB LABO

Samedi 11 décembre

à 16h à la Médiathèque
Goûter littéraire et labo d'histoires.
À partir de 7 ans. Les parents
sont les bienvenus.
Inscriptions au 01 69 09 82
32.

CONCERT DE NOËL

Samedi 11 décembre
à 18h30, église St-Leu-St-Gilles

Pour l'occasion, les
associations : Concerts de
la Gatinelle, Ars Cantoria,
Amis de l'Orgue et le
Conservatoire de musique

vous proposeront un
programme musical varié.
Au programme : chants
traditionnels, concert de
hautbois et quatuor de
violoncelles et d'autres
surprises...
Participation libre, en faveur
de l'AMIF
(Amitié Madagascar Ile de
France)



SOIRÉE DE NOËL

Samedi 11 décembre

à 20h30, sous les halles du
marché
À la suite du concert de
Noël et pour prolonger la
soirée ensemble, un moment
convivial sera proposé. Au
programme : groupe de Jazz,
boissons chaudes et vin
chaud, mais aussi quelques
surprises... Gratuit

MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 12 décembre

De 10h à 17h, sous les
halles du marché et sur
l'Esplanade
Après 3 ans d'absence, il
fait son grand retour. Venez
découvrir les stands de nos
artisans locaux avec des pro-
duits traditionnels de Noël.

Cette journée sera ponctuée
par de nombreuses anima-
tions : spectacles et fanfares,
tours de poney, manège et
présence du père-Noël.

TOURNÉE DU PÈRE NOËL

Dimanche 12 décembre

De 9h30 à 13h, dans toute
la ville

Le père-Noël est de passage
à Épinay ! À bord de son
traîneau, il parcourra la ville à
la rencontre des enfants afin
de récupérer leurs lettres.
Les cinq Conseils de quar-
tier proposeront des points
d'arrêt du traîneau, avec
de nombreuses animations
(sapins à décorer, boissons
chaudes...). Il terminera sa
course sur le marché de
Noël. Parcours et horaires de
passage diffusés prochaine-
ment.

RONDE DES HISTOIRES

Mercredi 15 décembre

à 16h à la Médiathèque
La roue à raconter vous ré-
serve pleins de surprises.
À partir de 4 ans.
Inscriptions au 01 69 09 82
32.

BULLE DE JEUX

Vendredi 17 décembre

à 10h à la Médiathèque
Venez participer à de nom-
breux jeux de sociétés.
Pour les adultes. Inscriptions
au 01 69 09 82 32.

EN JANVIER

PERMANENCE ÉCRIVAINNE PUBLIQUE

Samedi 8 janvier

de 9h à 12h, en mairie

La municipalité accueille une écrivaine publique pour aider les Spinoliens qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches administratives et personnelles.

Sur réservation par téléphone au 01 69 10 25 60 ou par e-mail à guichet.unique@epinaysurorge.fr.



VŒUX DU MAIRE

Samedi 8 janvier

à 18h30, salle G.Pompidou

La municipalité vous souhaite la bonne année et ses meilleurs voeux !

CLUB ADO

Mercredi 12 janvier

à 14h30, à la Médiathèque

Venez partager vos coups de cœur littéraires ainsi qu'un goûter.

À partir de 12 ans. Inscriptions au 01 69 09 82 32.

ÉPINAY-ACCUEIL : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dimanche 16 janvier

à 14h30, salle Gilquinière

L'association Épinay-Accueil organise son Assemblée générale.

Uniquement accessible aux adhérents.

Au programme : morceaux classiques, modernes et musiques actuelles.



RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 19 janvier

à 18h45, salle G. Pompidou

Réunion publique organisée par la SNCF et Île-de-France Mobilités traitant de l'arrivée du tram T12 à Épinay-sur-Orge.

Ouverte à tous.



NOUVELLE LIGNE DE TRAM

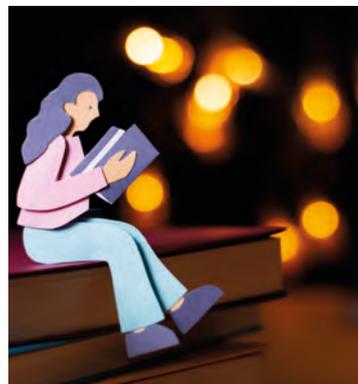
Massy > Évry-Courcouronnes

NUIT DE LA LECTURE

Samedi 22 janvier

à partir de 18h30, à la Médiathèque

Tous publics.



P'TITE BULLE DE JEUX

Mercredi 26 janvier

à 10h30, à la Médiathèque

Matinée jeux de société.

Pour les 3 à 5 ans.

Inscriptions au 01 69 09 82 32.



9ÈME FESTIVAL DES COURTS MÉTRAGES

Samedi 29 janvier

à 20h15, salle G. Pompidou

Pour son ultime édition, Studio CLAP vous propose un festival exceptionnel avec six de ses meilleurs films « comédies » réalisés depuis 2010. L'entrée est gratuite et les films sont tous publics ! Venez assister à cette grande et dernière soirée signant le clap de fin de l'association.

CONSERVATOIRE : AUDITION D'ÉLÈVES

Dimanche 30 janvier

à 15h30, salle G. Pompidou

Le Conservatoire de musique vous invite à venir écouter les élèves, petits et grands, qui présenteront en petits groupes ou en solo le travail effectué au cours des derniers mois.

Au programme : morceaux classiques, modernes et musiques actuelles.

L'ULTIME ÉDITION

ASSOCIATION STUDIO CLAP
PRÉSENTE

Le *Festival*
des
Courts Métrages

**29 SAMEDI
JANVIER**
20H15 - SALLE DES FÊTES

LES MEILLEURES
COMÉDIES
DE STUDIO CLAP !

Vous pouvez réserver vos places :
contact@studiodclap.fr - www.studiodclap.fr

EPINAYTHON 2021

Les 3 - 4 - 5 décembre 2021

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

Gymnase du Millénaire

20h30, **ÉPINAY-VILLEMORISSE
HANDBALL CLUB (EVHBC)**

Tournoi de hand fluo festif.
Buvette sur place.

**L'ASSOCIATION PERCUGAGA
RYTHMERA LE TOURNOI !**

NUIT DU 3 AU 4 DÉCEMBRE

Salles Eldorado - Sillery

20h-8h, **PHILÔJEUX
« LA NUIT DU JEU »**

Jouer pour aider. Tout au long de la nuit, démonstrations, animations et tournois ludiques vous feront découvrir l'univers du jeu de société moderne. Participation : 5€.
Nous vous attendons nombreux !

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

Gymnase Mimoun

7h, **MONA YOGA**

Relai au rameur pendant 24h : des groupes de la BRI et des pompiers sont déjà inscrits. Objectif 330 km !
Participation libre.

Gymnase du Millénaire

8h-13h et 14h-18h, **SHARK ROLLER**

Matin : défi maximum de Km.
Après-midi : tous en roller !
Prêt de matériel.
Participation : 2€

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

Galerie marchande du Carrefour Market

11h, **BLUE SET & SHARK ROLLER**
Concert et démo de roller.

10h-18h, **Carrefour Market**
Tombola avec un téléviseur à gagner ou un caddie de courses.

Salles Eldorado - Sillery

13h-18h, **HANDICAP' LOISIRS &
CIME**
Tournoi de belote. Participation : 5€
Salle Georges Pompidou

20h-22h30, **Théâtre du CABOULOT**
Concours de lecture à voix haute.
Participation libre.

Gymnase Mimoun

21h-4h, **TRAVEL ANGELS &
MONA YOGA**
Soirée dansante fluo animée par DJ Keudj. Son électro.
Entrée avec boisson : 10€

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

Gymnase Mimoun

7h, **MONA YOGA**
Fin du défi rameur.

Gymnase du Millénaire

10h-18h, **CLUB DES MOUETTES**
Démonstration de vol d'aéromodèles en salle.



Avec la participation des associations et des acteurs économiques Spinoliens



**Victime ou témoin de
violences sexistes et sexuelles,
il existe un numéro
anonyme et gratuit.**

ARRÊTONS

**LES
VIOLENCES
3919**

**Numéro national d'écoute et d'orientation
pour mettre fin au cycle des violences.**

ArrêtonsLesViolences.gouv.fr



Enfants en danger ? Parents en difficulté ?

Le mieux, c'est d'en parler !



ALLÔ ENFANCE EN DANGER

Besoin d'aide ? Vous pouvez aussi nous écrire sur allo119.gouv.fr



www.allo119.gouv.fr

